

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-1225

présenté par
Mme Keloua Hachi, M. Echaniz, Mme Rouaux, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes
et apparentés

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	478 570 350	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	478 570 350
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	478 570 350	478 570 350
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à ce que l'Éducation nationale fournisse les fournitures scolaires à tous les élèves d'élémentaires.

Alors que le coût des fournitures scolaires a encore augmenté à la rentrée 2023, atteignant 233 € pour les familles (selon la Confédération syndicale des familles), nous considérons que l'Education nationale devrait prendre en charge le coût des fournitures scolaires. Il s'agit d'une mesure de pouvoir d'achat pour les ménages mais également d'une mesure d'égalité pour tous les élèves de France.

Cette mesure est estimée à 478 570 350 €.

Par ce que les règles budgétaires nous imposent de compenser le coût de cette mesure, nous proposons de retenir ce même montant sur l'action fonctionnement du programme « Enseignement privé ». En effet, nous considérons que les dotations de fonctionnement aux établissements privés mériteraient d'être conditionnées et modulées en fonction du respect d'objectifs de mixité scolaire. Pour cela, cet amendement propose :

- d'abonder de 478 570 350 € l'action 02 - Enseignement élémentaire - du programme 140 Enseignement scolaire public du 1^{er} degré ;
- de retirer 478 570 350 € de l'action 09 - Fonctionnement des établissements - du programme 139 - Enseignement privé du premier et du second degrés.